



Compte rendu de la réunion d'information du 23 septembre 2024 sur la rénovation de la cité administrative de Melun.

Une réunion sur les travaux prévus au sein de la Cité administrative s'est tenue le 23 septembre 2024 en présence notamment du nouveau Préfet de Seine-et-Marne, Mr Pierre ORY, du Secrétaire Général de la Préfecture, Mr Sébastien LIME, des différents représentants des Directions et des représentants des organisations syndicales du personnel.

Mr LIME a mis en exergue l'importance des travaux qui vont prochainement avoir lieu au sein de la cité administrative. Ils sont importants au vu du délabrement de notre cité. Ce n'est pas seulement un projet de rénovation mais davantage un plan de sauvetage. Faut-il rappeler que chaque remise en route du chauffage ou de la climatisation devient problématique ? Lors de la dernière mise en route du chauffage une inondation a eu lieu dans le bâtiment C, ce qui a donné lieu à une panne d'ascenseur durant quelques mois... Ainsi donc malgré le contexte budgétaire actuel, nous pouvons espérer que ce projet aboutisse en raison de l'urgence des travaux à réaliser. Il s'agit actuellement du plus gros investissement de l'état pour les années à venir.

Le 12 mars 2024 la CNIP a labellisé le projet dont le montant est estimé à 71 470 000 €.

Il y a actuellement 6 Directions comprenant 826 résidents. Le nombre de résidents augmentera à terme de 33,78 % pour passer à un total de 1105 résidents.

Les économies attendues sont de l'ordre d'un million d'euros par an. Les économies de gaz et de chauffage seront particulièrement considérables. Il est, de surcroît prévu le raccordement de la Cité au réseau de chaleur urbain de Melun. La négociation du contrat de chauffage se fera donc à un niveau plus avantageux.

Le marché global de performance va mettre un an à s'écrire. Les travaux auront lieu en site occupé.

De 2024 à 2026 les diagnostics amiante et plomb vont avoir lieu. Un bureau d'études sera recruté pour le phasage et le planning des travaux.

Les travaux commenceront ensuite pour être livrés en janvier 2030.

Les places de parkings sont en nombre restreint. Afin d'accueillir les nouveaux agents, une étude est en cours avec la Ville de Melun pour annexer de nouvelles places de parking situées au Bd Chamblain.

M le Préfet a tenu à rappeler l'importance des discussions tant au niveau de l'instance de représentation de la Cité administrative, que des instances consultatives qui auront lieu durant les travaux (nomination d'Ambassadeurs notamment).

Pour la CGT
Philippe COLLET
Christophe PICARD